



**DEPARTEMENT CULTURE TOURISME EVENEMENTS JEUNESSE ET SPORTS
DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE
CITE DE LA MUSIQUE**

ENSEIGNANT EN TROMPETTE 15H/HEBDOMADAIRES (H/F)

GRADE : Filière culturelle - Cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique - Catégorie B

A 25 minutes de Paris, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux est composée de 26 communes, recense 110 000 habitants et constitue le territoire le plus peuplé de Seine-et-Marne. Sa ville-centre, Meaux, compte près de 56 000 habitants. La Communauté d'Agglomération a pour finalité d'améliorer le niveau et la qualité de vie des habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire. Doté d'espaces naturels remarquables, le territoire du Pays de Meaux propose un cadre de vie adapté à tous.

MISSION PRINCIPALE :

Placé sous l'autorité de la Directrice des parcours pédagogiques de la Cité de la musique Simone Veil, vous enseignez la trompette à des jeunes élèves et adultes de 1^{er}, 2nd, et 3^{ème} cycle et les accompagnez dans la réalisation de leur projet. Vous développez la curiosité musicale et l'engagement artistique. Vous vous inscrivez en tant qu'artiste dans l'air de rayonnement de la collectivité.

MISSIONS

- Concevoir et dispenser des cours individuels et collectifs pour des élèves de tout niveau (jusqu'au Certificat d'Etudes Musicales) en transmettant les répertoires et en développant l'envie, la curiosité musicale, l'autonomie et l'engagement artistique des élèves.
- Encadrer les élèves des dispositifs EAC : OAE, passeport musique.
- Encadrer le pupitre de trompettes au sein de l'Harmonie.
- Assurer le suivi individuel des élèves et participer à leur évaluation et à leur orientation.
- Participer aux réflexions pédagogiques et dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement de la cité de la musique.
- Participer aux réunions pédagogiques organisées par la Direction ainsi qu'aux temps de concertation entre collègues dans le cadre de l'évaluation continue des élèves.
- Contribuer à la réalisation de projets pédagogiques musicaux.
- Possibilité d'être coordinateur de département pédagogique. Une fiche de mission spécifique est attribuée à l'agent concerné.
- **Détails des missions :** Enseignement de la trompette, ADI : 6h30. Dispositifs scolaires (OAE, passeport musique) : 6h les mardi, mercredi et vendredi. Orchestre d'harmonie : 2h le vendredi

COMPETENCES

Profil recherché : Diplôme d'Etat (DE) en trompette ou équivalent. Disposant d'une solide formation et d'une expérience professionnelle significative, vous avez une identité artistique et pédagogique affirmée et vous souhaitez vous impliquer au sein d'un établissement culturel d'envergure régionale. A l'écoute et créatif, vous êtes forces de proposition et aimez le travail en équipe et les défis. Vous êtes à l'aise avec les outils numériques. Vos qualités relationnelles et vos capacités d'adaptation sont avérées et reconnues.

Temps de travail : 15 heures hebdomadaires – temps non complet

Lieu de travail : Cité de la musique Simone Veil

Rattachement hiérarchique : Sous la direction de la Directrice des parcours pédagogiques.

Les + : Participation mutuelle ou prévoyance (contrat labellisé), Forfait Mobilité Durable, CET, restaurant administratif, adhésion CNAS (www.cnas.fr), COS : service de billetterie à tarif réduit (cinéma, spectacle, sorties culturelles ...), bons rentrée scolaire.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

CANDIDATURE EXTERNE

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV + dernier arrêté) – **Avant le 17 mars 2025**

A Monsieur le Président – Direction des Ressources Humaines

Hôtel de Ville, BP 227, 77107 MEAUX CEDEX - recrutement@meaux.fr

